

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10498

Numéro SIREN : 820 013 852

Nom ou dénomination : AALBORG PORTLAND FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2018 sous le numéro de dépôt 38413



20180384132017

DATE DEPOT : 04/06/2018

N° DE DEPOT : 38413

N° GESTION : 2016B10498

N° SIREN : 820013852

DENOMINATION : AALBORG PORTLAND FRANCE

ADRESSE : 3 rue de Téhéran 75008 Paris

MILLESIME : 2017

.

AALBORG PORTLAND FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.010 €

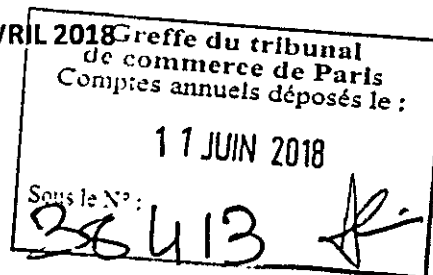
Siège Social : 3 rue de Téhéran

75008 PARIS

820 013 852 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 12 AVRIL



L'an 2018,

Le 12 avril,

AALBORG PORTLAND A/S, société de droit danois au capital de 100 000 000 DDK, ayant son siège social sis Rørdalsvej 44, 9220 AALBORG EAST, immatriculée sous le numéro 36428112 au Registre des Entreprises de Copenhague, représentée par son Président, Monsieur Søren Vinther et son Directeur Financier Monsieur Henning Bæk,

Associé Unique de la société **AALBORG PORTLAND France**,

En présence de Monsieur Michael LUNDGAARD THOMSEN, Président non associé de la société,

Le Cabinet KPMG, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement informé conformément aux statuts et à la loi, des présentes décisions,

Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Formalités
- Questions diverses

L'Associé Unique déclare en outre que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Associé Unique, après avoir procédé aux rappels ci-dessus, a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport des gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des Impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'y a eu des dépenses ou charges visées à l'article 39 dudit code au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 à hauteur de 8 103 €.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte comptable de (28 210 €), décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui passe ainsi de de (62 623 €) à (90 833€).

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice précédent.

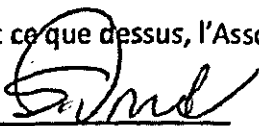
TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, constate que des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

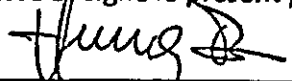
QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



AALBORG PORTLAND A/S
Représentée par M. Søren Vinther



AALBORG PORTLAND A/S
Représentée par M. Henning Bæk

AALBORG PORTLAND FRANCE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 102 033	68 934	3 033 099	63,31		
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours					2 038 098	70,43
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	3 102 033	68 934	3 033 099	63,31	2 038 098	70,43
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	492 634		492 634	16,28		
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					120	0,01
Clients et comptes rattachés	268 964		268 964	8,87		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	520 905		520 905	17,17	58 392	3,40
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	477 105		477 105	15,60	757 322	29,17
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	1 757 607		1 757 607	58,08	855 894	29,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 859 641	68 934	4 790 707	100,00	2 893 993	100,00

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 010)	10 010 1,2	10 010 0,35
Primes d'émission, de fusion, d'apport	689 990 18,68	889 990 30,75
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-82 623 1,30	
Résultat de l'exercice	-28 210 -0,54	-82 623 -2,16
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	809 167 18,98	837 377 28,64
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	2 042 096 42,63	1 007 773 34,82
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 338 19,50	11 000 0,38
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	7 582 0,16	
. Organismes sociaux	18 581 0,38	
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées	548 289 11,44	1 0,00
. Autres impôts, taxes et assimilés	654 0,01	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	430 000 8,98	1 037 841 36,98
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	3 981 540 83,11	2 056 615 71,08
(V)		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	4 790 707 100,00	2 893 993 100,00

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	1 126 286		1 126 286	100,00			1 126 286	100,00		
Production vendue biens										
Production vendue services	192 088	281 029	473 117	41,99			473 117	41,99		
Chiffres d'Affaires Nets	1 321 374	281 029	1 602 403	100,00			1 602 403	100,00		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 193	0,20			3 193	0,20		
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			1 605 596	100,20			1 605 596	100,20		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 436 314	89,54			1 436 314	89,54		
Variation de stock (marchandises)			-492 634	-30,73			-492 634	-30,73		
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			434 091	27,09		54 585	379 506	23,68		
Impôts, taxes et versements assimilés			2 044	0,13			2 044	0,13		
Salaire et traitements			103 787	6,48			103 787	6,48		
Charges sociales			44 837	2,80			44 837	2,80		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			66 934	4,20			66 934	4,20		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4	0,00			4	0,00		
Total des charges d'exploitation (II)			1 597 376	99,89		54 585	1 542 791	96,11		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			8 218	0,51		-54 585	62 803	3,91		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres Intérêts et produits assimilés			71	0,00			71	0,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			71	0,00			71	0,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilés			36 499	2,28		8 038	28 461	1,78		
Différences négatives de change			0	0,00			0	0,00		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			36 499	2,28		8 038	28 461	1,78		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-38 428	-2,28		-8 038	-28 390	-3,89		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-28 210	-1,78		-62 623	34 413	2,15		

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 805 667	130 25	1 605 867	NB
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 633 877	101 99	1 571 254	NB
RÉSULTAT NET	-28 210	-1,78	-62 623	64 95
	<i>Porte</i>		<i>Porte</i>	
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

NOTE AUX COMPTES ANNUELS

~ ~ ~ ~ ~

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Début 2017, la société **AALBORG PORTLAND FRANCE** a ouvert son premier terminal d'importation à **ROCHIEFORT SUR MER** et a débuté son activité de commercialisation de ciment blanc en France.

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

AALBORG PORTLAND FRANCE a pour objet social le stockage et la commercialisation en vrac de ciment portland.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés et évalués selon les normes définies au Code de Commerce, dans les textes pris pour son application.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables,
- et l'indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été établis en Euros.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit d'un terminal de stockage de ciment mis en service au cours de l'exercice 2017 (Silo 1 et Silo 2).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévisionnelle réelle d'utilisation du matériel et résultant des usages.

Le taux suivant a été retenu :

Matériel industriel	15 ans
---------------------	--------

3.2. Stock de marchandises

Le stock est constitué de produits (ciment), propriété de AALBORG PORTLAND FRANCE à la clôture de l'exercice.

Il a été valorisé en fonction du tonnage de ciment constaté dans les 2 silos et sur la base du dernier coût d'achat.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation. La valeur de réalisation est appréhendée à partir des rotations et de l'antériorité des stocks. A ce titre, aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été enregistrée.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

3.3. Clients et comptes rattachés

Les créances clients ont été inscrites pour leur valeur nominale

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque d'irrecouvrabilité.

3.4. Autres créances

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5. Disponibilités

Les disponibilités représentent les soldes débiteurs des comptes « Banques » à la clôture de l'exercice.

3.6. Capital social

Le capital social est constitué de 1 001 actions de € 10 chacune.

3.7. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Parmi les dettes fournisseurs et comptes rattachés figure le montant des factures non parvenues pour un montant de € 430 000.

4 - AUTRES INFORMATIONS

Le montant des engagements de retraite provisionné ou prévu par la convention collective, calculé en fonction du nombre d'employés, de critères d'actualisation et d'espérance de vie, reste non significatif au 31 décembre 2017.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

5 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Il a été décidé le transfert du siège social du 36 rue de Turin (75006 PARIS) au 3 rue de Téhéran (75008 PARIS).

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise			AALBORG PORTLAND FRANCE			N° de l'entreprise			N° de l'entreprise		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, dépenses, apports et versements de prime à porteur			
						Cours, valeur de rachat, valeur de liquidation, valeur de cession, valeur de réalisation					
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	FI			KH		KI			
CORP	Terres		KG			JH		KJ			
	Sur sol propre		KI			KK		KL			
	Sur sol d'autrui		KM			KN		KO			
	Installations générales, agencements et outillage industriels		KE			KO		KE			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		K5			KT		KU			
	Installations générales, agencements et outillage divers		KV			KW		KX			
	Matériel de transport		KY			KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB			LC		LD			
	Emballages récupérables et divers		LF			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LI	2 038 098		LI		LI			
	Avances et acomptes		LK			LL		LM			
	TOTAL III	LN	2 038 098			LO		LP	3 102 033		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IG			IM		IT		
		Autres participations		IU			IV		IS		
		Autres titres immobilisés		IP			IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT			IU		IV			
TOTAL IV		IQ				IR		IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OK	2 038 098		OH		OT	3 102 033		
CADRE B			IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice			Augmentations		
						Cours, valeur de rachat, valeur de liquidation, valeur de cession, valeur de réalisation			Acquisitions, dépenses, apports et versements de prime à porteur		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN			IX		IY			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO			IW		IX			
CORP	Terres		IP			LX		LY			
	Sur sol propre		IQ			MA		MB			
	Sur sol d'autrui		IR			MD		ME			
	Installations générales, agencements et outillage industriels		IS			MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ		MK	3 102 033		
	Installations générales, agencements et outillage divers		IU			VM		MV			
	Matériel de transport		IV			MP		MQ			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW			MS		MT			
	Emballages récupérables et divers		IX			MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	2 038 098		MZ		NA			
	Avances et acomptes		NC			ND		NE			
	TOTAL III	IY	2 038 098			NI		NH	3 102 033		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			OU		OW		
		Autres participations		IO			OX		OY		
		Autres titres immobilisés		II			2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E		2F			
TOTAL IV		I3				NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	2 038 098		OK		OL	3 102 033		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Dénomination de l'entreprise : **SALBORG LORILAND FRANCE**

N° de l'exercice : **1**

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

Dénomination des amortissements techniques		Situation au 1 ^{er} janvier de l'exercice		Situation au 31 décembre de l'exercice		Evolution des amortissements techniques au cours de l'exercice		Evolution des amortissements techniques au cours de l'exercice	
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	
Immobilisations et de dépréciation		CY		PE		QU		JN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		QU		JN	
Terrains		PI		PM		PO		PJ	
Constructions		IM		PN		PI		PM	
Sur sol propre		IM		PN		PI		PM	
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PX		PY		PZ	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		PZ		QA		QB		QC	
Autres		QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		JN		JP		JQ		JR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Dénomination des amortissements techniques		Colonne 1 : Différentiel des dépréciations		Colonne 2 : Mode de dépréciation		Colonne 3 : Amortissements techniques dérogatoires		Colonne 4 : Amortissements techniques dérogatoires		Colonne 5 : Amortissements techniques dérogatoires		Colonne 6 : Amortissements techniques dérogatoires		Colonne 7 : Amortissements techniques dérogatoires		Colonne 8 : Amortissements techniques dérogatoires	
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV		TOTAL V		TOTAL VI		TOTAL VII		TOTAL VIII	
Terrains		Q1		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions		Q9		Q10		Q11		Q12		Q13		Q14		Q15		Q16	
Sur sol propre		Q9		Q10		Q11		Q12		Q13		Q14		Q15		Q16	
Sur sol d'autrui		Q17		Q18		Q19		Q20		Q21		Q22		Q23		Q24	
Inst. générales, agencements et aménagements divers		Q25		Q26		Q27		Q28		Q29		Q30		Q31		Q32	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		Q33		Q34		Q35		Q36		Q37		Q38		Q39		Q40	
Autres		Q41		Q42		Q43		Q44		Q45		Q46		Q47		Q48	
Inst. générales, agencements, aménagements divers		Q41		Q42		Q43		Q44		Q45		Q46		Q47		Q48	
Matériel de transport		Q49		Q50		Q51		Q52		Q53		Q54		Q55		Q56	
Mat. bureau et inform. mobilier		Q57		Q58		Q59		Q60		Q61		Q62		Q63		Q64	
Emballages récupérables et divers		Q65		Q66		Q67		Q68		Q69		Q70		Q71		Q72	
TOTAL III		Q73		Q74		Q75		Q76		Q77		Q78		Q79		Q80	
Evolution des amortissements techniques dérogatoires		Q81		Q82		Q83		Q84		Q85		Q86		Q87		Q88	
TOTAL IV		Q89		Q90		Q91		Q92		Q93		Q94		Q95		Q96	
Total général (I + II + III + IV)		Q97		Q98		Q99		Q100		Q101		Q102		Q103		Q104	
Total général au début de l'exercice		Q105		Q106		Q107		Q108		Q109		Q110		Q111		Q112	
Total général au 31 décembre de l'exercice		Q113		Q114		Q115		Q116		Q117		Q118		Q119		Q120	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Dénomination des amortissements techniques		Montant net au début de l'exercice		Amortissements		Evolution de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étales						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 39 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AALBORG PORTLAND FRANCE

N° part : 00

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des provisions fiscales et péroratoires	41	42	43	44
Provisions pour reconstitution des provisions fiscales et péroratoires (art. 39 A du CGI)	45	46	47	48
Provisions pour hausse des prix (1)	49	50	51	52
Amortissements dérogatoires	53	54	55	56
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	57	58	59	60
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	61	62	63	64
Autres provisions réglementées (1)	65	66	67	68
TOTAL I	69	70	71	72
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	73	74	75	76
Provisions pour garanties données aux clients	77	78	79	80
Provisions pour pertes sur marchés à terme	81	82	83	84
Provisions pour amendes et pénalités	85	86	87	88
Provisions pour pertes de change	89	90	91	92
Provisions pour pensions et obligations similaires	93	94	95	96
Provisions pour impôts (1)	97	98	99	100
Provisions pour renouvellement des immobilisations	101	102	103	104
Provisions pour gros entretien et grandes réparations	105	106	107	108
Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer	109	110	111	112
Autres provisions pour risques et charges (1)	113	114	115	116
TOTAL II	117	118	119	120
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations				
- en espèces	121	122	123	124
- sur créances	125	126	127	128
- titres mis en équivalence	129	130	131	132
- titres de participation	133	134	135	136
- autres titres d'admission forcées (1)	137	138	139	140
sur stocks et en cours	141	142	143	144
sur comptes clients	145	146	147	148
autres provisions pour dépréciation (1)	149	150	151	152
TOTAL III	153	154	155	156
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	157	158	159	160
		161	162	163
		164	165	166
		167	168	169
		170	171	172
		173	174	175
		176	177	178
		179	180	181
		182	183	184
		185	186	187
		188	189	190
		191	192	193
		194	195	196
		197	198	199
		200	201	202
		203	204	205
		206	207	208
		209	210	211
		212	213	214
		215	216	217
		218	219	220
		221	222	223
		224	225	226
		227	228	229
		230	231	232
		233	234	235
		236	237	238
		239	240	241
		242	243	244
		245	246	247
		248	249	250
		251	252	253
		254	255	256
		257	258	259
		260	261	262
		263	264	265
		266	267	268
		269	270	271
		272	273	274
		275	276	277
		278	279	280
		281	282	283
		284	285	286
		287	288	289
		290	291	292
		293	294	295
		296	297	298
		299	300	301
		302	303	304
		305	306	307
		308	309	310
		311	312	313
		314	315	316
		317	318	319
		320	321	322
		323	324	325
		326	327	328
		329	330	331
		332	333	334
		335	336	337
		338	339	340
		341	342	343
		344	345	346
		347	348	349
		350	351	352
		353	354	355
		356	357	358
		359	360	361
		362	363	364
		365	366	367
		368	369	370
		371	372	373
		374	375	376
		377	378	379
		380	381	382
		383	384	385
		386	387	388
		389	390	391
		392	393	394
		395	396	397
		398	399	400

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'usage de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		AALBERG PORTLAND FRANCE		Néant			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UI					
	Prêts (1) (2)	U					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	UT					
	(3) Entités douteuses ou litigieuses	UF					
	Autres créances clients	UN	266 964	266 964			
	Créance représentative de titres (titres ou remis en garantie) (4)	UJ					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	520 905	520 905		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
TOTAUX		VT	787 869	787 869			
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an ou plus 2	A plus d'un an et 5 ans ou plus 3	A plus de 5 ans 4
REVENUS	Emprunts obligataires convertibles (1)	V					
	Autres emprunts obligataires (1)	Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VC				
		à plus d'un an à l'origine	VII				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	RA	2 042 095	2 042 095			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8H	934 338	934 338			
	Personnel et comptes rattachés	8C	7 582	7 582			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	18 581	18 581			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	548 289	548 289		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VO	654	654		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	430 000	430 000			
	Groupe et associés (2)	VI					
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX		VY	3 981 540	3 981 540			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 034 323				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Annexe X

ACTIF

Clients	€ 52.003
---------	----------

PASSIF

Emprunts	€ 2 042 096
----------	-------------

Fournisseurs	€ 877 145
--------------	-----------

COMPTE DE RESULTAT

Produits

Revenu agent	€ 281 029
--------------	-----------

Charges

Intérêts financiers	€ 34 323
---------------------	----------

Services de consultance, support	€ 30 000
----------------------------------	----------

Autres prestations administratives	€ 22 260
------------------------------------	----------

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

CHARGES A PAYER**Annexe XIV**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	Montant	
	Déductible	Non déductible
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	€ 430 000	
Dettes fiscales et sociales	<u>€ 12 153</u>	<u>€ 0</u>
TOTAL	<u>€ 442 153</u>	<u>€ 0</u>

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

DETAIL DES CHARGES A PAYER**Annexe XIV - suite**

FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	€	430 000
---	---	---------

DETTES FISCALES ET SOCIALES	€	12 153
------------------------------------	---	--------

Congés payés	€	7 582
--------------	---	-------

Charges sociales sur congés payés		3 388
-----------------------------------	--	-------

Taxes sociales		529
----------------	--	-----

Autres taxes		654
--------------	--	-----

	€	12 153
--	---	--------

TOTAL DES CHARGES A PAYER	€	<u>442 153</u>
----------------------------------	---	-----------------------

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

**INTEGRATION GLOBALE – CONSOLIDATION
IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

A n n e x e XIX

Les comptes de la société **AALBORG PORTLAND FRANCE** sont
consolidés dans les comptes de :

AALBORG PORTLAND HOLDING A/S

Rordalsvej 44

P.O. Box 165

9220 AALBORG ØST

DANEMARK

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**Annexe XXIII**

Différentes catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions	<u>1 001</u>	=	=	€ 10

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Annexe XXIV

La rémunération des cadres dirigeants de la société n'est pas transmise car elle conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AALBORG PORTLAND FRANCE

31 décembre 2017

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**Annexe XXVIII**

En Euros	2016	2017	Variation
Capital social	10 010	10 010	-
Prime d'émission	889 990	889 990	-
Report à nouveau	-	(62 623)	(62 623)
Résultat 2016	(62 623)	-	62 623
Résultat 2017	-	(28 210)	(28 210)
Capitaux propres	837 377	809 167	(28 210)

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



KPMG Audit
Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 18 81 81
Télécopie : +33 (0)5 56 18 81 83
Site internet : www.kpmg.fr

Aalborg Portland France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aalborg Portland France S.A.S.

3 rue de Téhéran - 75008 Paris

Ce rapport contient 24 pages

Référence : EJ-18-28

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Sège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG Audit
Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 18 81 81
Télécopie : +33 (0)5 56 18 81 83
Site internet : www.kpmg.fr

Aalborg Portland France S.A.S.

Siège social : 3 rue de Téhéran - 75008 Paris
Capital social : € 10 010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aalborg Portland France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur

le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 28 mars 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Junières
Associé

VACHON ET COMPAGNIE

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments
les plus distingués.

Bertrand VACHON

Associé Gérant